



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.1/43/L.8/Rev.1  
9 novembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
PREMIERE COMMISSION  
Point 64 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Zimbabwe\* : projet de résolution révisé

Relation entre le désarmement et le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant les dispositions du Document final de sa dixième session extraordinaire 1/, la première consacrée au désarmement, sur la relation entre le désarmement et le développement,

Rappelant également l'adoption du Document final de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement 2/,

1. Prie le Secrétaire général de prendre, par l'intermédiaire des organes appropriés et dans la limite des ressources disponibles, des mesures en vue de l'application du programme d'action adopté par la Conférence internationale, et de présenter un rapport à l'Assemblée générale à sa quarante-quatrième session;

2. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-quatrième session la question intitulée "Relation entre le désarmement et le développement".

-----

\* Au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.

1/ Résolution S-10/2.

2/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.87.IX.8.